

Délibération 2024-047- BUDGET PRIMITIF 2024

-Paul Euzière : D'abord, il y a des points positifs.

Je crois qu'au niveau de la situation financière, notamment le désendettement capital, 3 millions par an, c'est un point positif.

Autre point positif, la charge de la dette qui diminue de 10 % par rapport à 2023.

Je pense que c'est quelque chose de bien.

L'Épargne Nette qui est stable et la Capacité de désendettement qui passe de 5,4 années contre 9 et quelques auparavant.

Ce sont des points positifs, évidemment, même si le contexte général des finances publiques et de l'endettement de la France n'incitent pas à l'optimisme le plus béat.

L'EXPLOSION DES COÛTS DE CERTAINS INVESTISSEMENTS DE LA CAPG LA DSP TRANSPORTS « MARFINA-MOVENTIS »

Cela étant, nous avons des questions et des positionnements sur des réalisations, et je tiens à le souligner, que nous avons soutenues initialement, mais **l'évolution, notamment financière, avec les implications budgétaires qu'elles ont, pose des questions.**

C'est le cas, par exemple, de **la piscine Altitude 500** où nous avons **une explosion des coûts.**

Le **Bus à Haut niveau**, nous nous orientons aussi vers un dépassement des coûts.

Il y a un autre sujet qui pose une question, et pas simplement à nous en tant que conseillers communautaires, c'est **la DSP des transports Sillages/Moventis**, avec les résultats que nous connaissons au quotidien.

Je ne me place pas d'un point de vue d'une partie ou de l'autre, sinon de celui de l'intérêt général.

Je pense qu'il faut arriver à trouver des solutions et cela veut dire **s'asseoir autour d'une table**, y compris avec des gens que nous n'apprécions pas forcément, **pour trouver une solution pérenne.** Faute de quoi, les désordres continueront.

Ce que nous pouvons dire, c'est que la DSP des transports Sillages n'est pas satisfaisante, l'application n'est pas satisfaisante.

Je rappelle que nous avons voté la DSP le 22 septembre 2022.

Ensuite, nous n'avons pas voté l'avenant numéro 2 et nous avons quelques raisons de le faire.

Je ne suis ni procureur ni juge, mais je suis élu, et je pense **qu'il faut que nous cherchions des solutions de bon sens, rationnelles dans l'intérêt général.**

Ce sont des soucis que nous avons par rapport à des choix qui ont été faits.

**CREER TROIS REGIES INTERCOMMUNALES :
CENTRES D'ACCUEIL PERISCOLAIRES,
RESTAURATION COLLECTIVE ET CANTINES, CREMATORIUM**

Il y a trois propositions que nous avons faites en conseil municipal de Grasse. C'est la commune, mais qui fait partie avec l'intercommunalité du le bloc communal. Donc des questions qui nous concernent ici aussi..

La première, elle est relative à nos **centres aérés et aux centres d'accueil périscolaires.** Nous souhaitons qu'il y ait **une régie intercommunale**, donc communautaire pour les centres aérés avec les communes qui le désirent. C'était le cas d'ailleurs dans la communauté de communes de Terre-de-Siagne avant 2014 et c'est resté ainsi aujourd'hui dans la CAPG. Mais nous ne l'avons pas étendu par exemple à Grasse où nous nous sommes retrouvés dans une situation où la Chambre Régionale des Comptes PACA nous a tapés sur les doigts avec quelques raisons.

Nous pensons donc qu'il faut une régie intercommunale pour les centres aérés et l'accueil de la petite enfance.

L'autre proposition, c'est **qu'il faudrait une régie communautaire aussi pour la restauration collective notamment les cantines scolaires.**

Nous avons l'excellent exemple de Mouans-Sartoux, qui est un exemple national, cité nationalement.

Mouans-Sartoux est dans notre communauté d'agglomération et je crois qu'il faudrait que nous profitons de cette expérience, avec les communes qui le souhaitent afin qu'elles puissent rentrer dans cette régie intercommunale.

Le troisième point que nous avons proposé aussi, toujours en régie, c'est **le crématorium.** Le crématorium, c'est une initiative de la ville de Grasse en régie. Mais nous pensons que pour des raisons évidentes...

-J. Viaud: ... Parce que nous nous sommes assis autour d'une table...

-Paul Euzière : ... Et que vous avez rejoint nos positions, en tout cas les miennes.

-J. Viaud: C'est vrai. Je n'ai pas dit que nous nous étions assis autour d'une table avec les gens que nous n'apprécions pas.

-**Paul Euzière** : Vous parlez de qui ? De nous ?

-**J. Viaud**: Oui.

-**Paul Euzière** : Je croyais que vous parliez des entreprises qui soumissionnaient.

J. Viaud: Surtout.

Paul Euzière : Je pense que le périmètre souhaitable du crématorium serait plutôt l'intercommunalité que la commune de Grasse, pour des raisons évidentes que je ne vais pas développer.

Voilà l'intervention que nous voulions faire.

Il y a des points positifs, je le répète.

Il y a de grosses questions qui sont devant nous notamment **cette question de la DSP des transports Sillages/Moventis qu'il faut solutionner.**

Je le répète, nous ne sommes ni procureurs ni juges.

Il y a deux propositions, voire trois propositions, de régie intercommunale qu'il faudrait mettre à l'étude.